

## APPEL À LA VIGILANCE

### Surdoses aux opioïdes – La Direction de santé publique (DSPu) procède à une enquête épidémiologique régionale 26 février 2018

**AUX MÉDECINS DE FAMILLE, MÉDECINS DES URGENCES, INFIRMIÈRES, INFIRMIÈRES-CHEFS DES URGENCES, GESTIONNAIRES DES URGENCES, RESPONSABLES DES CLINIQUES MÉDICALES, AUX CHEFS DES LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE**

#### ÉTAT DE SITUATION

Récemment, plusieurs cas de surdoses aux opioïdes nécessitant l'administration de naloxone pour renverser la dépression respiratoire et l'altération de l'état de conscience ont été signalés à la DSPu. Une personne a dû être admise aux soins intensifs. L'analyse toxicologique a identifié la présence de fentanyl chez des personnes pensant s'être injecté de l'héroïne.

Par conséquent, en vertu des articles 95 et 96 de la Loi sur la santé publique, **la DSPU procède à une enquête de santé publique et demande le signalement nominal** de toute situation de surdose présumée aux opioïdes, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure permettra de dresser un portrait plus complet de la situation et de prendre les mesures nécessaires pour protéger la population.

De la drogue contrefaite contenant du fentanyl pourrait circuler en Montérégie. Le fentanyl est 40 fois plus puissant que l'héroïne et 50-100 fois plus puissant que la morphine. La consommation de cet opioïde entraîne des risques élevés de surdoses et de décès. Il peut être vendu sous forme de poudre ou de comprimé, en tant qu'héroïne, cocaïne ou oxycodone, ou être inclus dans leurs compositions. Il produit des signes et symptômes de surdose semblables aux autres opioïdes.

#### RECOMMANDATIONS

##### 1. Augmenter la vigilance et signaler les cas de surdose aux opioïdes

- Transmettre la fiche de signalement nominale annexée au télécopieur confidentiel de la DSPu au 450 928-3023.
- En cas de situation inhabituelle, vous pouvez joindre le médecin de garde en laissant vos coordonnées au 514 237- 6894, 24 h/7 jours.

##### 2. Prélever un échantillon urinaire pour chaque cas de surdose aux opioïdes

- L'envoyer au Centre de Toxicologie du Québec de l'INSPQ (voir procédure annexée).
- Bien que ces analyses d'urine ne soient pas nécessaires au diagnostic clinique, elles sont cruciales dans le cadre de l'enquête de santé publique en cours pour identifier la présence de fentanyl.

##### 3. Prise en charge des cas de surdoses aux opioïdes

- En cas de surdose aux opioïdes, incluant le fentanyl, une dose supérieure à la dose maximale recommandée de naloxone pourrait être requise. Aussi, une surveillance accrue et prolongée des signes de rechute du patient est recommandée dans une telle situation.
- Pour obtenir un avis sur la prise en charge, vous pouvez communiquer en tout temps avec le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.
- Pour plus d'informations sur l'administration de la naloxone, veuillez consulter le protocole de traitement de l'intoxication aiguë aux opioïdes : Bulletin d'information toxicologie Vol.28, no 4, octobre 2012, <https://www.inspq.qc.ca/toxicologie-clinique/protocole-de-traitement-de-l-intoxication-aigue-aux-opioides>.
- Il est conseillé de recommander aux patients traités pour surdose de se procurer un kit de naloxone, lequel est disponible dans les pharmacies communautaires.
- Il est aussi important de rappeler à la victime de surdose les pratiques sécuritaires d'utilisation de drogues et les précautions à prendre étant donné la circulation de la drogue contrefaite contenant du fentanyl. Ces recommandations peuvent être consultées au : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/sante-environnementale/Surdoses-MessagesPrevention.pdf>.